

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2025

19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUSSANT, Ingrid BERBION, Isabelle LENERAND, Jean Julien PETIT, Pierre AUDOUIT, Joël GUILLERAY, Sylvie LEFEBVRE, Rebecca BODNAR et Patrick AFCHAIN.

Etaient absents :

Corinne ANDRE BAUCHET donne procuration à Patrick AFCHAIN, Carole VULCAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2025

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2025.
En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2025 **est approuvé** à l'unanimité.

2. Budget 2026 de l'ILEP

Monsieur le Maire propose comme à chaque fin d'année de voter le budget du Centre de Loisirs. Le budget global augmente légèrement pour tenir compte :

- des effectifs réels de l'année 2025 et de leur influence sur les effectifs d'encadrement,
- De la suppression du financement du temps de restauration en aide complémentaire par la CAF
- de la décision de continuer avec le même prestataire restauration (la normande)

Pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, le montant du budget prévisionnel est fixé à **347 941,89€** et la participation communale à **152 933,85€** (soit **12 744,49€** par mois)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget présenté.

3. Modification des statuts SE60:

Monsieur le Maire expose que les modifications des statuts portent sur :

- L'amélioration de la gouvernance, de la représentativité et de l'atteinte au quorum
- La modernisation de l'objet syndical
- La clarification des droits à agir
- L'actualisation et l'ajout de compétences réglementaires
- Faciliter la mise à jour des annexes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts présentée.

4. Tarifs des expositions et de la Saint Sylvestre

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de déterminer les tarifs pour les exposants et des boissons vendues lors des manifestations communales.

Il est proposé les tarifs suivants :

1. Expo Peinture : 5€ la grille
2. Expo Artisanat : 1 table + 1 grille + 1 chaise 5€. 5€ par supplément.
3. Saint Sylvestre : 90€ par personne

La proposition des tarifs concernant les boissons est la suivante :

- Eau et café : 0,50€
- Soda : 1,5€
- Bière, Verre de vin, kir : 2, 50€
- Bouteille de vin : 7€
- Bouteille de crémant : 10€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces propositions de tarifs.

5. Questions diverses :

• **Bilan du Téléthon 2025**

Madame Ingrid BERBION déléguée aux manifestations informe le Conseil que les manifestations du Téléthon 2025 ont rapporté 5 100€ au bénéfice de l'AFM. L'ensemble des élus remercie chaleureusement toutes les associations participantes et les bénévoles.

• **Désignation des agents recenseurs :**

Monsieur le Maire propose Madame Véronique VERNET et Madame Cécile BAUCHET comme agents recenseurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h.



A Villeneuve les Sablons, le

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "C. NEVEU".

C. NEVEU